

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le 19 janvier 2004 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore laurentienne.

Présences

Représentantes :

Représentants :

François Ouellet	Adrien-Gamache
Danielle Desrochers	André-Laurendeau
Guy Doucet	Antoine-Brossard
Nicole Cabana	Armand-Racicot
Gilles Larouche	D'Iberville
Gérald Turgeon	De La Mosaïque
Imed Jebel	De Maricourt
Claude Germain	Des Milles-Fleurs
Serge Corriveau	Des Quatre-Vents
Christian Filion	Georges-P. Vanier
Claude Carrière	Gérard-Filion
Valérie Brazier	Guillaume-Vignal
Carole Bélanger	Hubert-Perron
Claude Paul	Inter. De Greenfield Park
Paul Richard	Inter. St-Edmond
Laurence Barthélémy	Jean-De Lalande
Sylvie Gaudreault	Lajeunesse
Monique Bureau	Lionel-Groulx
Marie-Èlène L'Espérance	Marie-Victorin (Brossard)
Patrick Schnubb	Marie-Victorin (Longueuil)
André Turgeon	Mgr-A.-M.-Parent
Sylvain Lévesque	Monseigneur-Forget
Marie-Claire Brazeau	Notre-Dame
Francine Carrière	Paul-De-Maricourt
Daniel Lachance	Pierre-Brosseau
Normand G. Gravel	Pierre-Laporte
Nathalie St-Hilaire	Plein-Soleil
France Perrier	Préville
Bertrand De Feydeau	Rabeau
Louise St-Cyr	Saint-Jean-Baptiste
Brigitte Blanchette	Sainte-Claire (Brossard)
Sandrine Daydé	Samuel-De-Champlain (Brossard)
Michel Parent	Samuel-De-Champlain (Longueuil)
Johanne Côté	Secondaire participative L'Agora
Sophie Pagé	Tournesol
Paul Richard	Comité ÉHDAA/ Internationale St-Edmond
Substituts :	Gentilly
Johanne Chartrand	Paul-Chagnon
Nathalie Boisclair	Plein-Soleil
Michel Meilleur	Saint-Jean-Baptiste
Michel Parent	
Participant :	Monsieur Marcel Teasdale
	Directeur général adjoint
Invités :	Madame Chantal Laforest
	Directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire
	Madame Ginette Vincent
	Service, Ressources éducatives

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur André Turgeon préside la rencontre. Le quorum étant constaté, il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19h24 précises.

Reçu par la poste :

- l'ordre du jour du 19 janvier 2004;
- le procès-verbal du 15 décembre 2003.

Dans les chemises destinées aux représentants :

- Document « Les obligations d'information et de reddition de comptes du conseil d'établissement et de la commission scolaire »;
- Document « L'utilisation des locaux de l'école : comment se retrouver dans ce labyrinthe? »;
- Explication des abréviations sur les documents reçus le 15 décembre 2003.

Documents remis sur la table :

- Rapport annuel de la C.S.M.V. 2002-2003;
- Journal « Le Champlain »;
- « Marie-Victorin – Info-Enseignant ».

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sylvie Gaudreault, de l'école Lajeunesse, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour adopté est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Mot du président
5. Parole à la direction générale
6. Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2003 et suivi

AFFAIRE EN COURS

7. Politique d'intégration scolaire des élèves immigrants et d'éducation interculturelle (Retour janvier)
 - 7.1 Questions d'éclaircissement
 - 7.2 Dépôt d'amendement
 - 7.3 Vote
8. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la Commission scolaire pour l'année 2004-2005.
 - 8.1 Questions d'éclaircissement
 - 8.2 Dépôt d'amendement
 - 8.3 Vote

PAUSE (15 MIN)

INFORMATION

9. L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation

CP-464-01-19
Adoption de l'ordre
du jour

AFFAIRES INTERNES

10. Parole aux parents commissaires.
11. Parole au représentant ÉHDAA
12. Parole aux représentants de l'ACPM.
13. Parole aux membres
14. Correspondance
15. Parole au public
16. Levée de l'assemblée

3. PAROLE AU PUBLIC

Un parent questionne sur l'état des salles de toilettes dans les écoles.

4. MOT DU PRÉSIDENT

- Monsieur André Turgeon explique que des changements seront apportés à la rédaction du procès-verbal à compter de la présente séance. Le nouveau procès-verbal sera fait de façon abrégée et stipulera les grandes lignes seulement, en y incluant, l'ordre du jour et les résolutions prises. Un compte rendu sera rédigé. Seulement le procès-verbal et l'ordre du jour seront postés aux représentants.
- Monsieur André Turgeon s'informe concernant une pétition de l'Association des services de gardes en milieu scolaire, qui aurait circulé dans les écoles en référence à l'augmentation de 2,00\$ par jour.
- Monsieur André Turgeon explique que Monsieur Philippe Morin désire être substitut au Comité EHDAA, et que le tout doit être adopté au Comité de parents.

Il est proposé par Monsieur Sylvain Lévesque, école Mgr-Forget, de nommer Monsieur Philippe Morin substitut au Comité EHDAA.

Adopté à l'unanimité

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Monsieur Marcel Teasdale fait un résumé des activités qui ont eu lieu durant le dernier mois. Il spécifie que le poste de directeur pour l'éducation aux adultes a été comblé par Monsieur Lord.
- Qu'une rencontre a eu lieu avec Monsieur André Turgeon et Madame Linda Bossé, concernant l'ordre du jour de cette séance et qu'une entente a été conclue concernant une nouvelle procédure pour assurer les suivis.
- Il mentionne que Monsieur Serge Lefebvre est présentement en mission pour dix jours en Chine.
- Le 26 février 2004 la C.S.M.V. soulignera les 25 ans de services – environ 97 employés. L'événement se déroulera à l'école André-Laurendeau.
- Il fait un retour sur la tempête du 15 décembre 2003.
- Il explique la décision de la C.S.M.V. de fermer les établissements le 16 janvier 2004.
- Madame Danielle Desrochers, école André-Laurendeau, s'informe à savoir si la formation du 18 février 2004 aura toujours lieu et si oui, à quel endroit. Monsieur Teasdale mentionne que la formation aura bien lieu le 18 février et qu'il doit vérifier auprès de Monsieur François Houde pour lieu de la formation.

**CP-465-01-19
Substitut au Comité
EHDAA**

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 DÉCEMBRE 2003 et suivi

- Dans la liste des présences les noms suivants sont **ajoutés** :

Représentants :

Monsieur Claude Paul, école Inter. de Greenfield Park

Substituts :

Madame Nathalie Boisclair, école Paul-Chagnon

Monsieur Donald Leblanc, école Hubert-Perron

Madame Monique Sauvé – école Saint-Claire (Brossard)

- Dans la liste des présences, le nom suivant est **enlevé** :
Madame Martine Généreux, école Paul-Chagnon *

*À cet effet, on aurait dû lire « *Madame Nathalie Boisclair, école Paul-Chagnon* » dans le procès-verbal du 15 décembre 2003, et non « *Madame Martine Généreux, école Paul-Chagnon.* »

- À la page 6, 7^e paragraphe, aurait dû se lire comme suit :

« *Monsieur Teasdale mentionne, qu'en général, 50% des jeunes étaient présents et que les établissements étaient très sécuritaires et que le taux de présence des enseignants était très élevé.* »

- À la page 6, 13^e paragraphe, aurait dû se lire comme suit :

« *Madame Marie-Élène L'Espérance, de l'école Antoine-Brossard : les élèves doivent voyager avec le transport en commun; retard, rues et trottoirs non sécuritaires.* »

- À la page 10, dans la liste des présence du procès-verbal du 17 novembre 2003, enlever « de l'école des Quatre-Saisons » après Monsieur Normand G. Gravel de l'école Pierre-Laporte:

- À la page 13, au point 9.2 : on devrait lire : « Monsieur Sylvain Lévesque, de l'école Monseigneur-Forget »

- À la page 14, au point 12.1, à la fin du 1^{er} paragraphe, on devrait lire : « Les nouvelles versions seront soumises en *février* quand le tout sera compilé. »

- À la page 15, au point 12.3, la résolution CP-462-12-15 a été adopté à la *majorité* et non à l'unanimité. De plus, le 2^e paragraphe du point 12.3 est biffé en totalité.

- À la page 15, au point 12.3, le dernier paragraphe, on devrait lire : « Monsieur Louis Gendron la soumettra au mois de *février* 2004.»

- À la page 16, au point 14, le dernier paragraphe, on devrait lire : « Madame Marie-Élène L'Espérance *se questionne* concernant les coupures prévues ? »

Après avoir apporté les ajouts et corrections ci-haut mentionnés, l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2003 est proposée par Madame Johanne Côté, de l'école Secondaire participative L'Agora.

Adopté à l'unanimité

Suivi du procès-verbal du 15 décembre 2003 :

- Page 4 : Lettre à Monsieur Reed a été envoyée le 13 janvier dernier.
- Suite à la demande de Madame Johanne Côté, école secondaire participative L'Agora,

concernant les coûts des repas dans les écoles secondaires, quelques représentants lui font part des coûts dans leurs établissements.

- Page 8. : concernant la **Société GRICS**, Monsieur Marcel Teasdale mentionne que les documents ont été reçus et soumis au département de l'informatique. La réponse suivra pour la prochaine rencontre.

AFFAIRES EN COURS

7. POLITIQUE D'INTÉGRATION SCOLAIRE DES ÉLÈVES IMMIGRANTS ET D'ÉDUCATION INTERCULTURELLE (retour en janvier 2004)

7.1 Questions d'éclaircissement.

Monsieur Paul Richard, de l'école Inter. St -Edmond, questionne sur les classes d'accueil.

Madame Ginette Vincent explique qu'à ce document va s'ajouter un plan d'action pour les directions d'écoles, pour permettre l'application de cette politique. En principe, la politique devrait être approuvée par le Conseil des commissaires en février, et la politique sera en place en septembre 2004.

7.2 Dépôt d'amendement. : aucun

7.3 Vote.

Il est proposé par Madame Sylvie Gaudreault, école Lajeunesse, d'adopter la Politique telle que soumise.

Adopté à l'unanimité.

8. POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION, À L'INSCRIPTION ET À LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2004-2005

8.1 Questions d'éclaircissement.

Monsieur Marcel Teasdale mentionne que suite à la question de Monsieur Sylvain Lévesque lors de la dernière séance concernant les transferts des élèves, la C.S.M.V. a décidé de ne pas répondre positivement à cette demande pour cette année, mais que la C.S.M.V. tentera, pour les prochaines années, de mettre une procédure en place.

Les représentants questionnent Madame Chantal Laforest concernant les écoles à projet particulier : Félix-Leclerc, André-Laurendeau, etc.

CP-467-01-19
Adoption de la
politique

CP-468-01-19
Amendement à la
politique.

CP-469-01-19
Adoption de la
politique telle
qu'amendée.

8.2 Dépôt d'amendement :

Après discussion, il est proposé par Monsieur Claude Carrière, de l'école Gérard-Fillion, d'amender la politique afin que l'école Félix-Leclerc soit ouverte à l'ensemble du territoire de la C.S.M.V., et de façon équitable pour l'ensemble, en conservant le 30% pour le milieu défavorisé.

8.3 Vote :

Amendement adopté à la majorité.

Il est proposé par Monsieur Normand Gravel, école Pierre-Laporte, d'adopter la politique telle qu'amendée

La politique telle qu'amendée est adoptée à la majorité.

INFORMATION

9. L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation

Madame Ginette Vincent explique que le document n'est pas un programme mais bien un service complémentaire offert en collaboration avec les CLSC. Elle fait un résumé de l'état de la situation du document. Elle mentionne qu'il est important de savoir comment l'arrimage sera effectué pour être cohérent avec le programme et quelle dynamique sera entreprise dans ce dossier.

Plusieurs questions sont posées à Madame Ginette Vincent par les représentants.

AFFAIRES INTERNES

10. PAROLE AUX PARENTS COMMISSAIRES

Les parents commissaires font un suivi des derniers comités de travail du conseil des commissaires.

Madame St-Cyr demande s'il y a des question concernant le document (résumé des rencontres de juin à octobre 2003) remis lors de la séance du mois de décembre 2003. Aucune question.

La dernière réunion du Conseil des commissaires a eu lieu la semaine dernière.

Une session publique aura lieu le 27 janvier 2004 à 20h00.

11. PAROLE AU REPRÉSENTANTS ÉHDAA

Monsieur Paul Richard fait un résumé de la dernière réunion.

Prochaine rencontre : 21 janvier 2004 à Brossard à 19h00 rue D'Auteuil à Brossard
Le 25 février 2004 : concernant les plans d'intervention adaptés – endroit à déterminer.

12. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DE L'ACPM

Monsieur André Turgeon mentionne que l'Association des comités de parents de la Montérégie tiendra son Colloque annuel, le 17 avril (samedi).

Coût de 25\$/ personne à St-Hyacinthe

L'information sera envoyée en février 2004

Le Comité de parents défraie les frais d'inscriptions 25\$

Possibilité de louer un autobus si le nombre est suffisant.

13. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Marie-Èlène L'Espérance, école Marie-Victorin (Brossard), questionne sur deux choses : comment récupérer de l'argent avec les cartouches d'encre ? Est-ce illégal de payer une secrétaire au conseil d'établissement ? Monsieur André Turgeon va s'informer, il n'a pas la réponse à cette question – retour en février 2004.

Madame Nathalie Boisclair, école Paul-Chagnon, mentionne qu'à une certaine époque, son école payait des frais pour la secrétaire, mais la dépense était dans le budget école.

Monsieur Paul Richard, école Inter. St-Edmond, fait lecture de l'article 69 LIP.

Retour sur la tempête du 15 décembre 2003 : les représentants font un bref retour sur la tempête du 15 décembre 2003.

Madame Valérie Brazier, école Guillaume-Vignal, se questionne sur les ratios.

Madame Danielle Desrochers, École André-Laurendeau, fait lecture d'une lettre qui accompagnera leur plan de réussite et qui sera envoyé à la C.S.M.V.

Madame Nicole Cabana, école Armand Racicot, questionne Monsieur André Turgeon sur les questionnaires remis en début d'année concernant les effets scolaires. Monsieur André Turgeon explique que le compte rendu sera remis à la séance du mois de février 2004.

Monsieur André Turgeon fait part d'un nouveau sondage (modifié). Les questions que la C.S.M.V. peut répondre ont été enlevées. Monsieur André Turgeon invite les représentants qui ne l'ont pas déjà rempli, de le faire rapidement.

14. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

CP-470-01-19
Levée de
l'assemblée

15. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Sylvie Gaudreault, école Lajeunesse, de lever l'assemblée à 22h30.

Adopté à l'unanimité.

Johanne Chartrand
Secrétaire administrative

André Turgeon
Président

Annexe 1 – MODIFIÉE

COMITÉ ÉHDAA

Membres 2003-2004

Madame Michelle Laguë, présidente

Madame Manon Therrien, vice-présidente

Monsieur Benoît Robert, trésorier

Monsieur Paul Richard, représentant au comité de parents

Représentants :

Madame Chantal Albert

Madame Chantal Boisselle

Madame Marie-Claire Brazeau

Madame Josée Cloutier

Madame Karine Gloutney

Madame Nancy Lepage

Madame Josée Olivier

Substituts :

Monsieur Jules Alexandre

Madame Louise Corriveau

Madame Donna Craven

Monsieur Jean-Pierre Ethier

Madame Providence Francoeur

Madame Diane Leduc

Monsieur Philippe Morin